

# 1 Une éducation par les choses, Rousseau

Énonçant les principes d'une éducation conforme à la nature de l'enfant, Rousseau montre qu'elle ne doit pas prendre la forme d'un enseignement livresque et abstrait.

Rendez votre élève attentif aux phénomènes de la nature, bientôt vous le rendrez curieux ; mais, pour nourrir sa curiosité, ne vous pressez jamais de la satisfaire. Mettez les questions à sa portée, et laissez-les lui résoudre. Qu'il ne sache rien parce que vous le lui avez dit, mais parce qu'il l'a compris lui-même ; qu'il n'apprenne pas la science, qu'il l'invente. Si jamais vous substituez dans son esprit l'autorité à la raison, il ne raisonnera plus ; il ne sera plus que le jouet de l'opinion des autres. Vous voulez apprendre la géographie à cet enfant, et vous lui allez chercher des globes, des sphères, des cartes : que de machines ! Pourquoi toutes ces représentations ? que ne commencez-vous par lui montrer l'objet même, afin qu'il sache au moins de quoi vous lui parlez ! Une belle soirée on va se promener dans un lieu favorable, où l'horizon bien découvert laisse voir à plein le soleil couchant, et l'on observe les objets qui rendent reconnaissable le lieu de son coucher. Le lendemain, pour respirer le frais, on retourne au même lieu avant que le soleil se lève. On le voit s'annoncer de loin par les traits de feu qu'il lance au-devant de lui. L'incendie augmente, l'orient paraît tout en flammes ; à leur éclat on attend l'astre longtemps avant qu'il se montre ; à chaque instant on croit le voir paraître ; on le voit enfin. [...] Ne tenez point à l'enfant des discours qu'il ne peut entendre. Point de descriptions, point d'éloquence, point de figures, point de poésie. Il n'est pas maintenant question de sentiment ni de goût. Continuez d'être clair, simple et froid ; le temps ne viendra que trop tôt de prendre un autre langage.

Jean-Jacques ROUSSEAU, *Émile ou de l'éducation*, 1762.

Pour Rousseau, l'éducation ne désigne pas seulement l'action de l'adulte sur l'enfant : « Tout ce que nous n'avons pas à notre naissance et dont nous avons besoin étant grands nous est donné par l'éducation. Cette éducation nous vient de la nature, ou des hommes, ou des choses. » L'éducation de la nature ne peut être ni empêchée ni modifiée. Elle sert donc de norme pour l'éducation des choses et des hommes.

La progression de l'*Émile* reproduit les étapes du processus naturel :

- « la première éducation doit être purement négative ». Il s'agit, par des soins attentifs, de permettre à la nature, qui est bonne, de suivre son développement ;

- lors de la deuxième étape (texte ci-contre), la formation de l'intelligence au contact des choses, c'est encore la nature qui oriente le déploiement des facultés. L'enfant ne doit pas recevoir les savoirs, mais être amené à s'instruire lui-même ; Toute cette préparation vise « un temps où il sera assez grand et assez fort pour se servir lui-même ».

# 2 Un idéal d'éducation

Dans *Les Contemplations*, Victor Hugo s'en prend aux « vifs pédants » dont il a subi, enfant, les méthodes d'enseignement inadaptées. Il évoque ici les matières scientifiques.

Un jour, quand l'homme sera sage,  
Lorsqu'on n'instruira plus les oiseaux par la cage,  
Quand les sociétés difformes sentiront  
Dans l'enfant mieux compris se redresser leur front,  
5 Que, des libres essors<sup>1</sup> ayant sondé les règles,  
On connaîtra la loi de croissance des aigles,  
Et que le plein midi rayonnera pour tous,  
Savoir étant sublime, apprendre sera doux.  
Alors, tout en laissant au sommet des études  
10 Les grands livres latins et grecs, ces solitudes  
Où l'éclair gronde, où luit la mer, où l'astre rit,  
Et qu'emplissent les vents immenses de l'esprit,  
C'est en les pénétrant d'explication tendre,  
En les faisant aimer, qu'on les fera comprendre.  
15 Homère<sup>2</sup> emportera dans son vaste reflux  
L'écolier ébloui ; l'enfant ne sera plus  
Une bête de somme attelée à Virgile<sup>3</sup> ;  
Et l'on ne verra plus ce vif esprit agile  
Devenir, sous le fouet d'un cuistre<sup>4</sup> ou d'un abbé,  
20 Le lourd cheval poussif du pensum embourbé.  
Chaque village aura, dans un temple rustique,  
Dans la lumière, au lieu du magister<sup>5</sup> antique,  
Trop noir pour que jamais le jour y pénétrât,  
L'instituteur lucide et grave, magistrat  
25 Du progrès, médecin de l'ignorance, et prêtre  
De l'idée ; et dans l'ombre on verra disparaître  
L'éternel écolier et l'éternel pédant.  
L'aube vient en chantant, et non pas en grondant.  
Nos fils riront de nous dans cette blanche sphère ;  
30 Ils se demanderont ce que nous pouvions faire  
Enseigner au moineau par le hibou hagard.  
Alors, le jeune esprit et le jeune regard  
Se lèveront avec une clarté sereine  
Vers la science auguste, aimable et souveraine ;  
35 Alors, plus de grimoire<sup>6</sup> obscur, fade, étouffant ;  
Le maître, doux apôtre incliné sur l'enfant,  
Fera, lui versant Dieu, l'azur et l'harmonie,  
Boire la petite âme à la coupe infinie.  
Alors, tout sera vrai, lois, dogmes, droits, devoirs.  
40 Tu laisseras passer dans tes jambages<sup>7</sup> noirs  
Une pure lueur, de jour en jour moins sombre,  
Ô nature, alphabet des grandes lettres d'ombre !

Victor HUGO, *Les Contemplations* (I, 13), 1856.

1. Éfans.

2. Poète grec du VIII<sup>e</sup> siècle avant J.-C., auteur de *l'Iliade* et *l'Odyssée*.

3. Poète latin du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C., auteur de *l'Énéide*.

4. Personne fière de montrer son savoir, ridicule et vaniteuse.

5. Maître d'école (terme latin).

6. Livre de sorcellerie, souvent incompréhensible pour un non-initié.

7. Lettres écrites à la main.



### 3 L'éducation morale de la nation, une priorité, Ferry

À la suite de la loi du 28 mars 1882 qui rend l'école primaire obligatoire, Jules Ferry, alors ministre de l'Instruction publique, explique dans une lettre adressée aux instituteurs comment ils doivent comprendre l'une de leur mission essentielle : l'instruction civique et morale.

#### Le débat des philosophes des Lumières : instruire ou éduquer ?

Helvétius condamne l'éducation fondée sur l'instruction, c'est-à-dire la transmission de savoirs encyclopédiques. Selon lui, l'éducation doit être morale, c'est-à-dire enseigner aux citoyens « ce qu'ils doivent à eux, à leur prochain, à leur patrie ». Diderot réfute cette conception. Seules les Lumières acquises avec le savoir peuvent former un homme de bien. « Est-on homme de bien sans justice ; et a-t-on de la justice sans lumières ? »

La loi du 28 mars se caractérise par deux dispositions qui se complètent sans se contredire : d'une part, elle met en dehors du programme obligatoire l'enseignement de tout dogme particulier ; d'autre part, elle y place au premier rang l'enseignement moral et civique.

- 5 L'instruction religieuse appartient aux familles et à l'Église, l'instruction morale à l'école. Le législateur n'a donc pas entendu faire une œuvre purement négative. Sans doute il a eu pour premier objet de séparer l'école de l'Église, d'assurer la liberté de conscience et des maîtres et des élèves, de distinguer enfin deux domaines trop longtemps confondus : celui des croyances qui sont personnelles, libres et variables, et celui des connaissances qui sont communes et indispensables à tous, de l'aveu de tous.
- 10 Mais il y a autre chose dans la loi du 28 mars : elle affirme la volonté de fonder chez nous une éducation nationale, et de la fonder sur des notions du devoir et du droit que le législateur n'hésite pas à inscrire au nombre des premières vérités
- 5 que nul ne peut ignorer. Pour cette partie capitale de l'éducation, c'est sur vous, Monsieur, que les pouvoirs publics ont compté. En vous dispensant de l'enseignement religieux, on n'a pas songé à vous décharger de l'enseignement moral ; c'eût été vous enlever ce qui fait la dignité de votre profession. Au contraire, il a paru tout naturel que l'instituteur, en même temps qu'il apprend aux enfants à
- 10 lire et à écrire, leur enseigne aussi ces règles élémentaires de la vie morale qui ne sont pas moins universellement acceptées que celles du langage ou du calcul.

Jules FERRY, « Lettre aux instituteurs », 1883.

### 4 Susciter l'intérêt, Pennac

Dans son essai, le romancier Daniel Pennac réfléchit à l'acte de lecture. Il essaie d'analyser les raisons qui font que beaucoup d'adolescents n'aiment pas lire. Dans l'extrait qui suit, il rappelle aux parents, parmi lesquels il s'inclut, comment ils ont pourtant initié leurs enfants au plaisir de la lecture.

Soyons justes ; nous n'avons pas pensé tout de suite à lui imposer la lecture comme devoir. Nous n'avons pensé d'abord qu'à son plaisir. Ses premières années nous ont mis en état de grâce. L'émerveillement absolu devant cette vie neuve nous a donné une sorte de génie. Pour lui, nous sommes devenus conteur. Dès son éclo-

5 sion au langage, nous lui avons raconté des histoires. C'était une aptitude que nous ne nous connaissions pas. Son plaisir nous inspirait. Son bonheur nous donnait du souffle. Pour lui, nous avons multiplié les personnages, enchaîné les épisodes, raffiné les chausse-trapes... Comme le vieux Tolkien<sup>1</sup> à ses petits-enfants, nous lui avons inventé un monde. À

10 la frontière du jour et de la nuit, nous sommes devenus son romancier. Si nous n'avons pas eu ce talent-là, si nous lui avons raconté les histoires des autres, et même plutôt mal, cherchant nos mots, écorchant les noms propres, confondant les épisodes, mariant le début d'un conte avec la fin d'un autre, aucune importance... Et même si nous n'avons rien raconté du

15 tout, même si nous nous sommes contenté de lire à voix haute, nous étions son romancier à lui, le conteur unique, par qui, tous les soirs, il glissait dans les pyjamas du rêve avant de fondre sous les draps de la nuit. Mieux, nous étions le Livre. Souvenez-vous de cette intimité-là, si peu comparable. Comme nous aimions l'effrayer pour le pur plaisir de le consoler !

20 Et comme il nous réclamait cette frayeur ! Si peu dupe, déjà, et pourtant tout tremblant. Un vrai lecteur, en somme.

Daniel PENNAC, *Comme un roman*, Gallimard, 1992.

## 5 Hommage au maître, Camus

*Après avoir reçu le prix Nobel de littérature, Albert Camus écrit une lettre à son instituteur.*

19 novembre 1957

Cher Monsieur Germain,

On vient de me faire un bien trop grand honneur, que je n'ai ni recherché ni sollicité. Mais quand j'ai appris la nouvelle, ma première pensée, après ma mère, a été pour vous. 5 Sans vous, sans cette main affectueuse que vous avez tendue au petit enfant pauvre que j'étais, sans votre enseignement, et votre exemple, rien de tout cela ne serait arrivé. Je ne me fais pas un monde de cette sorte d'honneur mais celui-là est du moins une occasion pour vous dire ce que vous avez été, et êtes toujours pour moi, et pour vous assurer que vos efforts, votre travail et le cœur généreux que vous y mettiez sont 10 toujours vivants chez un de vos petits écoliers qui, malgré l'âge, n'a pas cessé d'être votre reconnaissant élève.

Je vous embrasse, de toutes mes forces.

Albert CAMUS, « Lettre à son instituteur », 1957, annexe au *Premier Homme*, Gallimard, 1964.

*Albert Camus rend aussi hommage à son instituteur dans son roman autobiographique inachevé, Le Premier Homme.*

Dans la classe de M. Bernard<sup>1</sup> du moins, [l'école] nourrissait en eux une faim plus essentielle encore à l'enfant qu'à l'homme et qui est la faim de la découverte. Dans les autres classes, on leur apprenait sans doute beaucoup de choses, mais un peu comme on gave les oies [...]. Dans la 5 classe de M. Bernard, pour la première fois ils sentaient qu'ils existaient et qu'ils étaient l'objet de la plus haute considération : on les jugeait dignes de découvrir le monde. Et même leur maître ne se vouait pas seulement à leur apprendre ce qu'il était payé pour leur enseigner, il les accueillait avec simplicité dans sa vie personnelle, il la vivait avec eux, 10 leur racontant son enfance et l'histoire d'enfants qu'il avait connus [...], mais il n'en condamnait qu'avec plus de force ce qui ne souffrait pas de discussion, le vol, la délation<sup>2</sup>, l'indélicatesse, la malpropreté.

Albert CAMUS, *Le Premier Homme*, Gallimard, 1994.

## 6 Contraindre pour rendre autonome

Dans cet extrait, Kant précise comment procède et ce que vise une véritable éducation, mettant la discipline au service de fins positives propres à faire de l'homme un être autonome.

Dans l'éducation donc, l'homme doit : 1) être *discipliné*. Discipliner signifie : chercher à empêcher que l'animalité ne soit la perte de l'humanité aussi bien dans l'homme privé que dans l'homme social. La discipline ne consiste qu'à dompter la sauvagerie.

2) L'homme doit être *cultivé*. La culture comprend l'instruction et les divers enseignements. Elle procure l'habileté. Cette dernière est la possession d'une faculté suffisante pour toutes les fins que l'on peut se proposer, Elle ne détermine donc elle-même aucune fin, mais laisse ce soin aux circonstances.

Certaines formes de l'habileté sont toujours bonnes, par exemple : lire et écrire ; d'autres ne sont bonnes que pour certaines fins, par exemple : la musique pour nous rendre aimables. L'habileté est d'une certaine manière infinie en raison de la multitude des fins.

3) Il faut aussi veiller à ce que l'homme devienne  
15 *prudent*, qu'il s'adapte à la société humaine, qu'il soit  
aimé, qu'il ait de l'influence. C'est là ce qui appartient à  
une certaine forme de culture qu'on appelle *civilisation*.  
Elle exige des manières, de la politesse et une certaine  
prudence, qui fait qu'on peut user de tous les hommes  
20 pour ses fins essentielles. Elle se règle sur le goût  
changeant de chaque siècle. Ainsi l'on aimait encore  
il n'y a que quelques lustres les cérémonies en société.

4) On doit veiller à la *moralisation*. L'homme ne doit  
pas simplement être apte à toutes sortes de fins, mais  
25 il doit aussi acquérir une disposition à ne choisir que  
des fins bonnes. Des fins bonnes sont celles qui sont  
nécessairement approuvées par chacun et qui au  
même moment pourraient être les fins de chacun.

Emmanuel KANT, *Réflexions sur l'éducation*, 180

trad. A. PHILONENKO, Vrin, 198



## De l'éducation à la « rééducation »

*Le récit se déroule en Chine, à l'époque de la révolution culturelle lancée par Mao Zedong. L'histoire se situe dans la montagne du Phoenix du Ciel, dans la province du Sichuan. En 1971, deux amis qui se connaissent depuis l'enfance, Luo et Ma, sont envoyés en rééducation, car ils sont considérés comme des « intellectuels ».*

Une seule chose ressemblait à ce que l'on appelle l'ironie du sort : ni Luo ni moi n'étions lycéens. Jamais nous n'avions eu la chance de nous asseoir dans une salle de classe de lycée. Nous avons simplement terminé nos trois années de collège, quand on nous envoya dans la montagne, comme si nous étions des « intellectuels ».

Il était difficile de nous considérer, sans délit d'imposture, comme deux intellectuels, d'autant que les connaissances que nous avons acquises au collège étaient nulles : entre douze et quatorze ans, nous attendîmes que la

Révolution se calmât, et que rouvrit notre établissement.

- 10 Mais quand nous y entrâmes enfin, nous fûmes emplis de déception et d'amertume : les cours de mathématiques étaient supprimés, de même que ceux de physique et de chimie, les « connaissances de base » se limitant désormais à l'industrie et à l'agriculture. Sur les couver-
- 15 tures des manuels, on voyait un ouvrier, coiffé d'une casquette, qui brandissait un immense marteau, avec des bras aussi gros que ceux de Stallone. À côté de lui, se tenait une femme communiste déguisée en paysanne, avec un foulard rouge sur la tête. Ces manuels et le *Petit*
- 20 *Livre Rouge* de Mao restèrent, plusieurs années durant, notre seule source de connaissance intellectuelle. Tous les autres livres étaient interdits.

On nous refusa l'entrée au lycée, et on nous força à endosser le rôle de jeunes intellectuels à cause de nos

25 parents, alors considérés comme des « ennemis du peuple ».

Dai SIIIE, *Balzac et la Petite Tailleuse chinoise*, © Gallimard, 2000.